



| | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|
|  Ajinomoto OmniChem OmniChem Division  | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page : 1 |
| | | Révision nr : 11 |
| | | Date : 28/10/2008 |
| | Acide tannique-granulat | Remplace la fiche : 13/8/2007 |
| | | L005 www.lisam.com |

Synonymes

Acide tannique
Acide tannique - granulat
ALSOK
BIOGRADE
BREWTAN
FLOCTAN
PERMADUR
TANAL
TANEX
TEXTAN

1. Identification du produit / Identification de la société

Code du produit: : L005
Identification du produit : Acide tannique.
Usage : Réservé à un usage professionnel. Industrie alimentaire. Traitement de textile. Industrie pharmaceutique.
Producteur : S.A.AJINOMOTO OMNICHEM N.V. - OMNICHEM DIVISION
COOPPALLAAN 91
B-9230 WETTEREN BELGIUM
T: +32 (0)9 365 33 33
F: +32 (0)9 369 62 89
e-mail: SDS-serv@omnichem.be
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)9 365.33.33



2. Identification des dangers

* Principaux dangers : Peut former des mélanges poussière-air inflammables. Une inflammation d'un mélange produit-air est possible par décharge électrostatique.
Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux. Ingestion. Inhalation.
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une exposition par inhalation au produit.
* - Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement acute dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
Une surexposition peut provoquer : Une irritation modérée de la peau est possible. Absorption par la peau possible en cas de peau abîmée ou enflammée.
* - Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement acute dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Improbable de causer une irritation forte des yeux. Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
- Ingestion : Non considéré comme particulièrement acute dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.
Le produit peut être nocif pour la santé s'il est ingéré en grande quantité. Nausées. Irritation de l'estomac. Indication d'une possible influence sur la fonction du foie.
Environnement : Les caractéristiques écotoxicologiques de la substance n'ont pas été examiné profondément.

3. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

| Nom de la substance | Valeur(s) | n° CAS / n° EC / n° annexe CE | Symbole(s) | Phrase(s) R |
|---------------------|--------------|-------------------------------|------------|-------------|
| Acide tannique | : env. 100 % | 1401-55-4 / 215-753-2 / ---- | | |

| | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|
|  Ajinomoto OmniChem OmniChem Division  | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page : 2 |
| | | Révision nr : 11 |
| | | Date : 28/10/2008 |
| | Acide tannique-granulat | Remplace la fiche : 13/8/2007 |
| | | L005 www.lisam.com |

4. Mesures de premiers secours

| | |
|--------------------------|---|
| Premiers soins | |
| - Inhalation | : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime en position demi-assise. Mettre la victime au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires et/ou d'autres complaints apparaissent. |
| - Contact avec la peau | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, pendant au moins 15 minutes. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. |
| - Contact avec les yeux | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent. |
| - Ingestion | : NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche. En cas d'ingestion, administrer 1 verre d'eau si la victime est parfaitement consciente/lucide. Consulter un médecin si une indisposition se développe. |
| A l'intention du médecin | : Traitement symptomatique. |

5. Mesures de lutte contre l'incendie



| | |
|------------------------------|--|
| Classe d'inflammabilité | : Peut former des mélanges poussière-air inflammables. |
| Moyens d'extinction | : Tous les agents d'extinction sont utilisables. |
| Incendies avoisinants | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. |
| Risques particuliers | : Mélangées à l'air et exposées à une source d'ignition, les poussières peuvent s'enflammer à l'air libre ou exploser en espace confiné. En cas de feu, présence de fumées très dangereuses: CO & CO2. |
| Protection contre l'incendie | : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome (cfr. EN 137) et des vêtements de protection individuelle (cfr. EN 469). |

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

| | |
|--------------------------------|---|
| Précautions individuelles | : Eviter la production de poussières. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Voir aussi section 8 de cette fiche de données de sécurité: Contrôle de l'exposition/protection individuelle Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. |
| Précautions environnementales | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. |
| Mesures après fuite / épandage | : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Diluer les résidus et rincer. |

7. Manipulation et stockage

| | |
|----------------------|---|
| Général | : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. |
| Prévention | : Utilisez le produit dans un appareil fermé et, si possible, sous atmosphère inerte. Prevoir une extraction suffisante ou une ventilation générale. Utiliser des équipements électriques mis à la terre pour éliminer des charges électroniques. Ne pas utiliser d'air comprimé. |
| Stockage | : Peut-être stocké à température ambiante. Protéger du froid. Protéger contre des températures élevées. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ecarter toute source éventuelle d'ignition. |
| Emballage approprié: | : Le produit est conservé dans un emballage UN-certifié: un sac double de PE, renfermé d'un fût en carton (1G/X../S). |
| Manipulation | : Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Produit à manipuler en adoptant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Porter un vêtement de protection approprié. |

| | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|
|  Ajinomoto OmniChem OmniChem Division  | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page : 3 |
| | | Révision nr : 11 |
| | | Date : 28/10/2008 |
| | Acide tannique-granulat | Remplace la fiche : 13/8/2007 |
| | | L005 www.lisam.com |

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle



Protection individuelle



- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat.
 - Protection des mains : Portez des gants synthétiques appropriés (Catégorie 3, Classe 3) résistants aux produits chimiques (cfr. EN 374).
 - Protection de la peau : Porter une combinaison type 5, spécifiquement pour manipuler des produits solides (cfr. ISO 13982-1).
 - Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
 - Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 - Autres : Portez des chaussures de sécurité (cfr. EN 345 S2).
- Hygiène industrielle : Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.
Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition.
- Valeur Limite-VME-Belgique (ppm) : Non établi.

9. Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique : Poudre.
- Couleur : Jaune clair.
- Odeur : Caractéristique.
- Structure moléculaire : Non applicable; la substance est une mixture complexe.
- Poids moléculaire : Non applicable.
- Point de fusion [°C] : env. 200 . Se décompose avant le point de fusion.
- T°d'ébullition initiale [°C] : Non applicable.
- Masse volumique [g/cm³] : 0.3 à 0.5
- Pression de vapeur [mbar] : Non applicable.
- Densité de vapeur relative (air=1) : Aucune donnée disponible.
- Viscosité à 20°C [mPa.s] : Non applicable.
- Solubilité dans l'eau : Bonne. (<= 50% weight/volume)
- Soluble dans: : Ethanol.
Acétone.
Alcool méthylique.
- pH : 2.5 à 4 (1 % weight/volume)
- Point d'éclair [°C] : Non applicable.
- Temp. d'autoinflammation [°C] : 470
- Energie minimale d'inflammation (mJ) : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité inférieures [%] : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%] : Aucune donnée disponible.
- Temps de relaxation (s) : Aucune donnée disponible.
- Classe de poussière : 1 Poudre.
- Coefficient Kst (bar.m/s) : 158 Poudre.
- Accroissement d'explosion maximale - fût : 582 Poudre.
20 l - (bar/s)
- Pression d'explosion maximale - fût 20 l - : 7.7 Poudre.
(bar)
- Log P octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.
- Vitesse d'évaporation (éther=1) : Non applicable.

| | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|
|  Ajinomoto OmniChem OmniChem Division  | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page : 4 |
| | | Révision nr : 11 |
| | | Date : 28/10/2008 |
| | Acide tannique-granulat | Remplace la fiche : 13/8/2007 |
| | | L005 www.lisam.com |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Produits de décomposition dangereux | : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. (CO & CO2). |
| Réactions dangereuses | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Propriétés dangereuses | : Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Conditions à éviter | : Humidité. Chaleur. |

11. Informations toxicologiques

| | |
|---------------------------------------|--|
| Informations toxicologiques | |
| Acute - Inhalation | : Non considéré comme dangereux acute à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. |
| Aigué - Cutanée | : Non irritant. |
| Aigué - Oculaire | : Non irritant. |
| Acute - Ingestion | : Non considéré comme particulièrement acute dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. |
| Irritation de la peau (lapin) | : Non irritant. |
| Irritation des yeux (lapin) | : Non irritant. |
| DL50 souris admin orale [mg/kg] | : 5000 |
| DL50 rat admin. orale [mg/kg] | : 2260 |
| Effets cancérogènes | : N'est pas présumé cancérogène pour l'homme. |
| Effets mutagènes | : Pas considéré comme mutagène. |
| Toxicité vis-à-vis de la reproduction | : Pas d'évidence des effets reproductives. |

12. Informations écologiques

| | |
|---|---|
| Information relative aux effets écologiques | |
| Impacte au biodégradation | : conc. 100 mg/l: 20% inhibition (NH3 oxidat. by nitrosomonas sp.) conc. 50 mg/l: 7% inhibition (NH3 oxidat. by nitrosomonas sp.) |
| Persistance et dégradabilité | : Aucune donnée disponible. |
| Potentiel de bio-accumulation | : Aucune donnée disponible. |
| Classe WGK (Allemagne) | : 1 |

13. Mesures relatives à l'élimination



| | |
|-------------------------|---|
| Elimination des déchets | : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux réglementations de sécurité locales/nationales en vigueur. Eviter le rejet dans l'environnement. |
|-------------------------|---|

14. Informations relatives au transport

| | |
|------------------------------------|---|
| Information générale | : Le produit est transporté dans un emballage UN-certifié: un sac double de PE, renfermé d'un fût en carton (1G/X../S). |
| Denomination de transport | : Non règlementé. |
| No ONU | : - |
| Pas de flammes nues. Ne pas fumer. | |

15. Informations réglementaires

| | |
|---------------|-------------|
| * Symbole(s) | : Aucun(e). |
| * Phrase(s) R | : Aucun(e). |
| * Phrase(s) S | : Aucun(e). |

| | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|
|  Ajinomoto OmniChem OmniChem Division  | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page : 5 |
| | | Révision nr : 11 |
| | | Date : 28/10/2008 |
| | Acide tannique-granulat | Remplace la fiche : 13/8/2007 |
| | | L005 www.lisam.com |

16. Autres informations

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Autres données : Révision - Texte modifié par rapport à la version précédente.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Régulation CE No 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document